



# LES ÉCHOS

## CT du 14 décembre 2017

### PROJET D'ORGANISATION DE LA DIRECTION ADJOINTE SYSTÈMES D'INFORMATION MÉTIERS (DASIM)

La proposition d'évolution de l'organisation porte sur la réorganisation du service projet et du service maintenance. La DASIM dispose d'un patrimoine de 270 applications métiers.

La **CFDT** a demandé pourquoi ce dossier n'a pas été présenté au CHSCT du 12/12/2017. Pour la **CFDT** toutes les réorganisations de service doivent être présentées en CHSCT pour permettre l'anticipation des risques.

La **CFDT** a demandé que soit indiqué la date de mise en œuvre de cette réorganisation et des précisions sur la « démarche participative ». Avoir participé à des séminaires et des groupes de travail ne veut pas dire que la parole des agents ait été entendue.

VOTE :

CGT 4 voix	<b>CFDT</b> 3 voix	UNSA 2 voix	FNACT-CFTC 1 voix	FO 1 voix	CFE-CGC 2 voix	Sans étiquette 1 voix
Contre	<b>Abstention</b>	Abstention	Abstention	<b>Non représenté</b>	Pour	Pour

L'administration = POUR à l'unanimité

**Dossier avec avis défavorable des organisations syndicales**

### ÉTUDE SUR LA DIVERSITÉ DES COMPÉTENCES PMI-PROJET D'EXPÉRIMENTATION SUR LE TERRITOIRE DE CALUIRE

Cette expérimentation vise à intégrer des Éducateurs de Jeunes Enfants (EJE) dans les équipes de Protection Maternelle et Infantile de terrain.

La **CFDT** est intervenue sur ce dossier au titre d'une intersyndicale **CFDT-CFECGC-UNICAT** pour rappeler les inquiétudes des puéricultrices. En effet, cette expérimentation engendre la perte d'un poste de puéricultrice pour le transformer en poste d'EJE.

Suite à l'interpellation des organisations syndicales, ce dossier est présenté en instance et des réponses ont été apportées aux agents :

- La responsabilité des puéricultrices ne sera pas engagée sur les activités des EJE puisque l'on acte un transfert de tâches et pas une délégation.
- Il s'agit bien d'une expérimentation sur un seul territoire et un seul poste ; poste envisagé en CDD afin de permettre si nécessaire de faire « marche arrière ».
- Avant toute généralisation, un dossier sera présenté en comité technique.

Cependant des inquiétudes demeurent sur le remplacement du poste d'EJE en cas d'absence et sur la charge de travail répartie sur les puéricultures en poste.

Pour la **CFDT**, cette expérimentation aurait pu se faire avec une création de poste d'EJE et la mise en œuvre d'un travail en complémentarité de celui des puéricultrices.

**Dossier présenté pour information.**

**Pas de vote.**

### **PRÉSENTATION DU PLAN MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS**

La DSHE a présenté le Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022. Ce projet a été voté en conseil Métropolitain le 6 novembre 2017 et adopté à l'unanimité. Il s'agit en partie d'un document réglementaire (schémas protection de l'enfance et personnes âgées handicapées) et d'un document socle qui prend en compte l'ensemble des politiques de solidarité de la Métropole.

Pour ce dossier, la **CFDT** a interrogé la collectivité sur les moyens humains et financiers consacrés à ce projet ambitieux. A effectifs et budget constant, la **CFDT** ne pense pas que l'ensemble des 4 axes et 80 actions concrètes prévus puissent être réalisés.

**Dossier présenté pour information.**

**Pas de vote.**

Prochain CT : jeudi 25 janvier 2018